



CERTIFICAT DE QUALITE

CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC

Société

KRONOFRANCE
45600 - SULLY SUR LOIRE

N° Chaîne de contrôle **FCBA/02-00099**

Ce certificat est valable uniquement accompagné d'une facture ou d'un bon de livraison de Kronofrance mentionnant un produit suivi de la mention ci après : "PEFC 70% - FCBA/02-00099"

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

Ce certificat est délivré selon le référentiel PEFC de la chaîne de contrôle des bois de FCBA MQ CERT 08-367.

Périmètre	Méthode utilisée	Définition matières premières
Fabrication de panneaux à base de bois	Transfert en crédit de quantité	Appendice 1
Négoce de panneaux à base de bois	Séparation physique	

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et <http://register.pefc.cz>

cofrac



CERTIFICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS

ACCREDITATION
N°5-011
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

* annexes Ixa et Ixb du schéma français de certification forestière, traduction des annexes 4 et 5 du document technique international du PEFC Council et recommandations professionnelles applicables.

Ce certificat annule et remplace celui du 17/04/2009 n°446/2009

N° de Certificat
543/2009

Date : 28 février 2009

Valable jusqu'au 31/08/2012

LE RESPONSABLE CERTIFICATION
Alain HOCQUET

2447



10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr

INSTITUT TECHNOLOGIQUE